CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION POUR LES ABONNÉS 1 AN

ARTICLE 1. OBJET DU SERVICE

1.1. «VELODI» est un service proposé par le Grand Dijon, qui a mandaté Clear Channel France (« le Prestataire ») afin d'assurer la mise en place d'une flotte de vélos à destination du public (« le Service ») sur le territoire du Grand Dijon.

1.2. Coordonnées de Velodi :
Adresse postale : Clear Channel France – VELODI, TSA n° 69003 - 92649 Boulogne Billancourt Cedex
Numéro Vert du Centre d'appel : 0 800 200 305 (appel gratuit depuis un poste fixe, hors surcoût opérateur)
Site Internet : www.velodi.fr - Site wap : wap.velodi.fr

ARTICLE 2. DESCRIPTION DU SERVICE

Le Service est constitué de stations vélos, propriété du Prestataire (la (les) « Station(s) »), comportant une borne d'accueil (la « Borne ») et des points d'accroche individuels (le « Point »). La Borne, composée d'un écran, d'un pavé numérique et d'un lecteur de carte d'accès sans contact, permet de s'identifier et de choisir le vélo. Le Point permet le rangement d'un vélo ; il est numéroté pour l'identification et le choix du vélo.

ARTICLE 3. DISPONIBILITE DU SERVICE

Le Service est accessible dans la limite des vélos disponibles dans chaque Station 12 mois sur 12, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 sans interruption, sauf cas de force majeure ou édiction par les autorités compétentes d'une restriction totale ou partielle, temporaire ou définitive, de la circulation cycliste ou sauf cas de maintenance du service d'exploitation et/ou du système informatique. Le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de suspension du Service liée à un événement de force majeure ou imposée par des raisons de sécurité.

ARTICLE 4. LES USAGERS

Sous réserve d'acceptation préalable des présentes Conditions Générales, le Service est accessible à toute personne :
- pouvant justifier avoir au moins 14 ans, étant précisé que l'accès au Service par les mineurs à partir de 14 ans se fait en tout état de cause sous la responsabilité de leurs parents ou de leur responsable légal,
- titulaire d'un abonnement valide.

ARTICLE 5. SOUSCRIPTION ABONNEMENT 1 AN

Le prix de l'abonnement 1 an est de 24 €.
La souscription de l'abonnement par l'Usager peut se faire soit sur le site Internet, soit à partir du Centre d'Appel, soit par courrier.

Souscription sur le site Internet :
L'Usager se connecte sur le site Internet et remplit le formulaire d'inscription. Après avoir accepté les Conditions Générales, l'Usager saisit les coordonnées de sa carte bancaire (numéro de carte bancaire, date d'expiration, cryptogramme) pour payer son abonnement et consentir au Prestataire, après accord de sa banque, une autorisation de prélèvement dans les conditions de l'article 7 et une autorisation, à titre de garantie, d'un prélèvement d'un montant de 150 €.

Souscription à partir du Centre d'Appel :

L'Usager retire un formulaire d'inscription, compose le n° Vert du Centre d'Appel. L'opérateur lui indique les éléments à compléter dans le formulaire (civilités, durée ...). L'Usager communique à l'opérateur les coordonnées de sa carte bancaire pour payer son abonnement, consentir au Prestataire après accord de sa banque, une autorisation de prélèvement dans les conditions de l'article 7 et une autorisation, à titre de garantie, de prélèvement d'un montant de 150 €. L'opérateur enregistre son inscription au service VELODI. L'Usager accepte les Conditions Générales reproduites sur le formulaire d'inscription, et retourne ce dernier au Prestataire dûment complété et signé.

Souscription par courrier :
L'Usager doit remplir et signer le formulaire d'inscription reproduisant les Conditions Générales, et le renvoyer au Prestataire dûment complété et signé. Doivent y être joints un RIB, une autorisation de prélèvement dans les conditions de l'article 7, un chèque du montant de l'abonnement et une autorisation, à titre de garantie, de prélèvement d'un montant de 150 €.

L'Usager reçoit sa carte VELODI, et doit par la suite l'activer en se rendant sur le site Internet, ou en contactant le Centre d'Appel. L'abonnement est souscrit pour une durée de 12 mois à compter de la date de son paiement et de la réception de la garantie constituée par une autorisation de prélèvement (sur carte bancaire ou compte bancaire). Le paiement de l'abonnement visé à l'alinéa premier du présent article reste acquis au Prestataire, même en l'absence d'utilisation de vélos.
Pour toute souscription effectuée par carte bancaire, l'Usager, au moment de chaque emprunt du vélo, devra avoir une carte bancaire valide. L'Usager devra, le cas échéant, remettre à jour ses coordonnées bancaires et informations personnelles sur son compte VELODI.

ARTICLE 6. MODALITES PRATIQUES D'EMPRUNT ET DE RESTITUTION DU VELO – DUREE D'UTILISATION

6.1. Modalités d'emprunt
L'Usager pose sa carte VELODI sur le lecteur sans contact de la Borne. L'écran de la Borne lui communique le numéro du Point sur lequel le vélo est accroché. L'Usager a 30 secondes pour retirer le vélo. Si au bout de 30 secondes, le vélo n'est pas retiré, le Point re-verrouille le vélo. L'Usager doit alors reprendre la procédure.

6.2. Modalités de restitution
L'Usager verrouille le vélo au Point et pose sa carte d'abonné sur le lecteur sans contact de la borne pour avoir la confirmation à l'écran du bon raccrochage de son vélo. Si la station choisie ne dispose pas de Point disponible, l'Usager peut obtenir un crédit-temps supplémentaire de 15 minutes en posant sa carte VELODI sur le lecteur sans contact de la Borne. L'écran de la Borne l'informe de l'obtention du crédit-temps, et de la disponibilité des Points dans les Stations alentours.
L'obtention d'un crédit-temps n'est possible qu'une seule fois par trajet.

6.3. Durée d'Utilisation
La Durée d'Utilisation correspond à la période comprise entre l'heure d'emprunt et l'heure de restitution avec verrouillage du vélo à un Point. La Durée d'Utilisation maximale autorisée est de 2 heures consécutives (« la Durée d'Utilisation Autorisée »).
En cas de litige sur la Durée d'Utilisation du vélo par l'Usager, les données délivrées par le serveur informatique du Service font foi.

ARTICLE 7. COUT & MODALITES DE PAIEMENT

7.1. Outre la souscription de l'abonnement visée à l'article 5 et pendant la durée de validité dudit abonnement, le tarif horaire d'utilisation du Service est le suivant :
1/2 heure initiale : Gratuite
2ème à 4ème 1/2 heure : 30 cts par 1/2 heure
A partir de la 5ème 1/2 heure : 3 € par 1/2 heure (tarif majoré)

7.2. L'Usager acquitte le prix du Service en proportion de la Durée d'Utilisation du Service. Toute demi-heure d'utilisation du Service entamée au delà de la période initiale de gratuité est facturée dans sa totalité

7.3. Le règlement du prix du Service pour la période considérée intervient à fréquence hebdomadaire par prélèvement sur le compte bancaire de l'Usager ou paiement par carte bancaire.

7.4. Le temps d'utilisation du Service et le prix dû par l'Usager sont accessibles sur le site Internet de VELODI.

7.5. Les tarifs et prix détaillés au présent article sont valables à compter du 1er janvier 2008 et sont révisables à tout moment.

ARTICLE 8. OBLIGATIONS DE L'USAGER ET RESTRICTIONS A L'UTILISATION DU VELO

8.1. L'Usager s'engage à n'utiliser la carte VELODI ou les services wap et/ou Centre d'Appel que pour l'utilisation prévue et à ne prêter, louer ou céder en aucun cas la carte VELODI, ou le vélo à un tiers. En cas de perte, vol ou détérioration, il s'engage à prévenir immédiatement le Prestataire par l'intermédiaire du Centre d'Appel.

8.2. Préalablement à l'utilisation du vélo, l'Usager s'engage à en vérifier les principaux éléments fonctionnels, et notamment de façon non limitative, la bonne fixation de la selle, des pédales et du panier, le bon fonctionnement de l'éclairage, du système de freinage, et le bon état général du cadre et des pneumatiques. L'Usager effectue le réglage de la selle pour en adapter la hauteur à sa morphologie.
Une utilisation d'un vélo supérieure à 1 minute suppose que le vélo est en bon état de fonctionnement et qu'il n'a subi aucun endommagement, et notamment ceux prévus à l'article 12 des présentes.

8.3. L'Usager s'engage à utiliser le vélo avec la diligence et la prudence d'un « bon père de famille » et à respecter le Code de la Route en vigueur et les indications figurant sur la voirie. L'Usager est personnellement responsable de toute infraction au Code de la Route. L'Usager s'engage à ne pas utiliser le vélo d'une manière qui puisse contrevenir à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la sécurité publique ou aux règles de protection de l'environnement ou susceptibles d'avoir des conséquences dommageables sur l'image ou la réputation du Prestataire.
L'Usager s'engage à ne pas utiliser le vélo, en circulation, en dehors des routes et pistes cyclables prévues à cet effet. L'Usager est autorisé à utiliser le vélo pour autant qu'il en fasse un usage raisonnable, ce qui exclut notamment :
- toute utilisation sur des terrains ou dans des conditions de nature à endommager le vélo ;
- le transport de quelque passager que ce soit de quelque façon que ce soit ;
- toute utilisation du vélo pouvant mettre en péril l'Usager ou des tiers ;
- tout démontage ou tentative de démontage de tout ou partie du vélo ;
- toute modification de la structure ou de l'apparence du vélo ;
- et plus généralement toute utilisation anormale d'un vélo.

L'Usager s'engage à adapter sa distance de freinage en cas de pluie ou de neige. En cas de conditions climatiques dangereuses ou d'évènements de force majeure, l'Usager s'engage à ne pas utiliser le vélo et à le remettre à la Borne la plus proche dans les meilleurs délais.

8.4. L'Usager assume la garde du vélo et s'oblige à tout mettre en œuvre pour éviter sa disparition, en ce compris l'obligation pour lui de verrouiller systématiquement avec l'antivol du vélo dès lors qu'il interrompt l'utilisation en dehors d'une Station. L'Usager s'engage à restituer en Station le vélo au terme de son utilisation, et à veiller au bon verrouillage du vélo au Point.

8.5. L'Usager s'engage à retirer et restituer le Vélo dans les délais de la Durée d'Utilisation Autorisée, et accepte que tout manquement à cette obligation donne droit au Prestataire à l'application de pénalités conformément à l'article 12 des présentes.

8.6. L'Usager s'engage à signaler au Prestataire la perte, le vol, la détérioration ou tout autre problème relatif à l'utilisation du Service via le Centre d'Appel et à effectuer une déclaration de perte ou de vol aux services de police.

ARTICLE 9. RESPONSABILITES DE L'USAGER

9.1. L'Usager a la garde du vélo, y compris lorsque le vélo est utilisé par un tiers, pendant toute la Durée d'Utilisation, y compris lorsque celle-ci excède la Durée d'Utilisation Autorisée.

9.2. L'Usager ou les parents / responsables légaux d'un Usager Mineur sont toujours seuls et entiers responsables de tout dommage direct ou indirect causé par le vélo ou par son utilisation.

9.3. L'absence de restitution dans le délai de 24 heures est considérée comme un cas de disparition du vélo.

9.4. En cas d'accident et/ou incident, notamment mécanique, mettant en cause le vélo, l'Usager a l'obligation de le signaler immédiatement au Centre d'Appel ; le vélo restant sous sa responsabilité, soit jusqu'à son verrouillage à un Point, soit jusqu'à sa remise en mains propres à un représentant du Prestataire.

ARTICLE 10. DECLARATIONS SUR L'HONNEUR

L'Usager déclare accepter sans réserve les présentes Conditions Générales. L'Usager déclare être en mesure d'utiliser un vélo et avoir la condition physique suffisante à cette utilisation. L'Usager déclare être titulaire d'une assurance personnelle en Responsabilité Civile qui garantit les conséquences de l'utilisation du Vélo pour lui et pour les personnes dépendantes de lui (enfants mineurs), ayant souscrit un abonnement.

ARTICLE 11. LIMITATIONS DE RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE

En cas de manquement par l'Usager à l'une de ses obligations prévues par les présentes Conditions Générales, et notamment en cas de retrait pour quelque motif que ce soit des autorisations de prélèvement visées à l'article 5, le Prestataire peut désactiver à tout moment les modes d'accès au Service. Cette désactivation ne peut constituer une inexécution par le Prestataire de ses obligations susceptible d'engager sa responsabilité sans préjudice de toute demande de dommages-intérêts. Toute responsabilité du Prestataire liée à l'utilisation du vélo par l'Usager est entièrement exclue tant pour les dommages subis par l'Usager que pour ceux causés à des tiers. Le Prestataire ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une indisponibilité du Service telle que prévue à l'article 3 des présentes.
L'Usager prend acte du fait que le Prestataire n'est pas le fabricant des vélos proposés dans le cadre du Service et, qu'à ce titre, il ne peut en aucun cas être tenu pour responsable, au sens de la législation et réglementation applicables, des défauts ou vices du vélo liés à sa fabrication ou à son montage.

ARTICLE 12. PENALITES

12.1. En cas de manquement par l'Usager à ses obligations au titre des présentes Conditions Générales, et en cas de détérioration, usage frauduleux et/ou disparition du vélo, une pénalité forfaitaire est appliquée et/ou sa carte VELODI pourra être désactivée.

12.2. La nature et/ou le montant des pénalités s'établissent, après constatation des manquements par le Prestataire, comme suit :
- pénalité d'un point par utilisation supérieure à la Durée d'Utilisation Autorisée : au-delà de 3 points la carte VELODI pourra être désactivée
- disparition du vélo : 150 € plus une facturation au tarif horaire sur une base forfaitaire de 24h
- retard supérieur à 24 heures dans la restitution du vélo : 150 € plus une facturation au tarif horaire sur une base forfaitaire de 24h
- en cas de perte ou d'endommagement de l'antivol et/ou de la clé associée : 15 €
- en cas de perte ou d'endommagement de la carte VELODI : 5 €
- en cas d'endommagement du vélo :

- du guidon : 90 €	- du changement de vitesse : 18 €	- de la selle : 7 €
- du feu avant : 30 €	- du feu arrière : 11 €	- de la roue avant : 55 €
- de la fourche : 19 €	- du pneu avant ou arrière : 11 €	- d'une pédale : 6 €
- de la roue arrière : 55 €	- du garde boue avant : 4 €	- du carter arrière : 10 €
- de la béquille : 4 €	- du collier ou de la tige de selle : 4 €	- du cardan : 65 €

12.3. L'Usager s'engage à signaler toute modification de son rapport avec l'institution émettrice de la carte bancaire utilisée ou avec la banque dont il aura fourni les coordonnées et susceptible d'affecter, pendant la durée de l'abonnement, la bonne fin de l'autorisation de prélèvement consentie par ladite banque.

ARTICLE 13. INFORMATIONS RELATIVES AUX DONNEES PERSONNELLES ET CONFIDENTIALITE

Les données collectées font l'objet d'un traitement automatisé dont la finalité est la gestion du Service. Elles sont exclusivement destinées au Prestataire. Conformément aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'Usager peut obtenir communication et, le cas échéant rectification ou suppression des informations le concernant en écrivant à l'adresse du Prestataire (Clear Channel France – VELODI, TSA n° 69003, 92649 Boulogne-Billancourt Cedex).

ARTICLE 14. PRISE D'EFFET ET MODIFICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES.

Les présentes Conditions Générales sont applicables à compter du 1er janvier 2008.
Le Prestataire se réserve le droit de modifier en tout ou partie à tout moment les présentes Conditions Générales. Toute éventuelle modification des présentes Conditions Générales est disponible sur le site Web, site Wap, et point d'information. Elle peut également être fournie aux Usagers sur simple demande écrite. Toute réclamation peut être présentée à l'adresse suivante : Clear Channel France – VELODI, TSA n° 69003, 92649 Boulogne-Billancourt Cedex.

ARTICLE 15. LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions Générales sont régies par la loi française.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A VELODI

Remplissez soigneusement ce bulletin et envoyez-le à l'adresse suivante : Clear Channel France - VELODI
TSA n° 69003 - 92649 Boulogne-Billancourt cedex

☐ M. ☐ Mme

Nom

Prénom

Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

Adresse

Code postal Ville

Pays

Tél. (Obligatoire)

E-mail (Obligatoire)

Code usager*
6 caractères minimum

Mot de passe*
6 caractères minimum

* Votre code usager et votre mot de passe vous permettront d'activer votre carte VELODI via le site Internet www.velodi.fr dans la section «Zone Usagers», et de consulter votre compte personnel.

☐ Je souhaite recevoir la newsletter de VELODI par mail

☐ L'abonnement VELODI valable 1 an au tarif de 24 €

Mode de règlement à joindre à la demande :

☐ Chèque bancaire ou postal (à l'ordre de Clear Channel France) accompagné d'un relevé d'Identité Bancaire, de l'autorisation et de la demande de prélèvement ci-dessous dûment complétées et signées

☐ Carte Bleue

☐ Carte Visa

☐ Carte Eurocard-Mastercard

N° de la carte de paiement :

Date d'expiration de la carte (MMAA)

Numéro de contrôle : (3 derniers chiffres situés au dos de la carte)

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'accès et d'utilisation du service VELODI

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès de rectification ou de radiation des données vous concernant auprès du Service Accueil Usagers de VELODI.

Numéro national d'émetteur	498781

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Établissement teneur du compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Clear Channel France - VELODI
TSA n° 69003
92649 Boulogne-Billancourt Cedex

COMPTE À DÉBITER

Banque | Guichet | N° de compte | Clé

DESIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Date : Signature :

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR

DESIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

COMPTE À DÉBITER

Banque | Guichet | N° de compte | Clé

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Clear Channel France - VELODI
TSA n° 69003
92649 Boulogne-Billancourt Cedex

Date : Signature :

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé dûment complétées au créancier en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) ou postal
Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4 de la Commission Informatique et Libertés.